

LES PICS D'OR

TROPHÉES 2024

DOSSIER DE PRESSE

18 NOVEMBRE 2024
Théâtre de l'Atelier à Paris

LA FONDATION ABBÉ PIERRE VA CHANGER DE NOM.
PAS DE **COMBAT**.

Jamais nous ne baisserons les bras !

LES PICS D'OR 2024

3^e ÉDITION

LUNDI 18 NOVEMBRE 2024

À 20 HEURES AU **THÉÂTRE DE L'ATELIER** À PARIS

Édito de Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre

La France compte aujourd'hui 330 000 personnes sans domicile fixe, dont plus de 2 000 enfants sans abri. Ce chiffre, qui a doublé en dix ans, risque d'augmenter encore, alors que les expulsions locatives atteignent chaque année de nouveaux records, que la construction de logements accessibles aux plus modestes est au plus bas et que le secteur de l'hébergement d'urgence est saturé.

À ces constats alarmants, s'ajoute celui de l'aggravation du quotidien des personnes, des familles en errance, dont les conditions de vie sont de plus en plus précaires et difficiles. Des difficultés renforcées par la construction de dispositifs urbains anti-SDF, la publication d'arrêtés anti-mendicité qui excluent encore davantage les personnes sans domicile de nos villes et les repoussent toujours plus loin, cherchant à les rendre invisibles. De manière insidieuse ou totalement assumée, les plus pauvres, les plus vulnérables, sont rejetés et ont le plus grand mal à trouver dans l'espace public un endroit où se reposer, se mettre à l'abri.

Avec cette 3^e édition des Pics d'Or, la Fondation recourt une nouvelle fois à la satire – et je remercie ici toutes celles et ceux qui ont rendu possible cet événement, dont les comédiens et humoristes de renom qui animeront la cérémonie – pour mieux dénoncer cette injustice dont sont victimes les plus fragiles d'entre nous. Sans relâche, elle rappelle que le vrai combat à mener est celui qui permettra de mettre fin à la pauvreté et à l'exclusion dans notre pays.

Cette cérémonie a également pour vocation de sensibiliser le plus grand nombre au respect des droits des personnes à la rue énumérés dans la Déclaration des droits des personnes sans abri. Alors que la loi interdit toute discrimination du fait de l'absence de domicile ou du mode d'habitation, cette Déclaration, portée par la Fondation et la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri, doit être prise en compte par tous les élus de notre République. Aujourd'hui, seules quelques villes ont accepté de la signer et de la respecter...

Dénoncer le mobilier anti-SDF, lutter contre les arrêtés anti-mendicité, défendre les droits fondamentaux des plus vulnérables, c'est lutter ensemble contre les inégalités et préserver la dignité de chacun, quelle que soit sa situation. C'est participer au combat que mène sans relâche la Fondation pour construire une société plus juste et plus solidaire. Un combat qui a toujours été le sien.

LE COMBAT DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE CONTRE LES DISPOSITIFS ANTI-SDF

Après le succès des deux premières cérémonies qui se sont tenues en 2019 et 2020, la Fondation revient avec une 3^e édition des Pics d'Or afin de « récompenser » de manière satirique les dispositifs anti-SDF qui n'ont de cesse de se multiplier en France.

Avec les Pics d'Or, la Fondation alerte sur l'utilisation de mobiliers urbains (grilles, pics, roches, etc.) qui empêchent, intentionnellement ou non, les personnes de s'asseoir ou de s'allonger dans l'espace public, les privant ainsi de tout abri et de tout repos. Elle dénonce également les mesures politiques telles que les arrêtés anti-mendicité, anti-bivouac, anti-glanage, hostiles aux personnes en errance.

La Fondation dénonce les choix qui conduisent de plus en plus à faire de la ville, de la rue, un lieu inhospitalier et dangereux pour les personnes qui y sont astreintes. C'est pourquoi elle combat avec détermination ces dispositifs inhumains qui invisibilisent les personnes les plus démunies, les éloignant toujours plus des centres-villes et des regards.

Cette cérémonie permet en premier lieu de sensibiliser l'opinion publique à l'hostilité urbaine à l'égard des personnes sans domicile et de rappeler que la collectivité tout entière a le devoir de respecter la dignité des personnes en errance. Comme tout être humain, les personnes sans abri ont des droits fondamentaux rassemblés au sein de la Déclaration des droits des personnes sans abri.

Il faut résoudre le problème du sans-abrisme plutôt que de l'invisibiliser ou le déplacer.



FAIRE DE LA LUTTE CONTRE LES DISPOSITIFS ANTI-SDF, UN OBJECTIF COMMUN

Avec cette nouvelle édition, la Fondation dénonce ces dispositifs inhumains et exhorte les pouvoirs publics à agir. Mais le combat doit être collectif, ainsi, elle appelle tous les citoyens à se joindre à elle pour mener à bien cette lutte en :

- **Continuant à signaler les dispositifs** (mobilier et arrêtés anti-mendicité) sur le site lespicsdor.fr.

- **Alertant les élus locaux :**

- pour qu'ils promeuvent et signent la Déclaration des droits des personnes sans abri.
- pour qu'ils se positionnent lorsqu'un dispositif est repéré.
- pour qu'ils soient attentifs lorsque des marchés publics sont passés.
- pour qu'ils mettent en place des mesures de signalement auprès des propriétaires et des commerçants lorsque des dispositifs sont installés dans des immeubles privés.

La Fondation réitère également sa demande de mise en œuvre du plan « Sans-domicile : objectif zéro » qui repose sur 6 axes forts :

- la montée en puissance de la politique du « Logement d'abord » qui repose sur le principe que chacun doit pouvoir accéder à un logement digne et durable, quelles que soient ses difficultés.
- la production de 150 000 logements vraiment sociaux par an.
- l'attribution de ces logements en priorité aux personnes les plus défavorisées.
- la mobilisation du parc privé pour compléter l'offre de logement abordable.
- l'accueil digne des personnes migrantes.
- la fin des expulsions locatives sans solution et la prévention des ruptures.

La mise en œuvre de cette politique ne sera possible qu'en facilitant l'accès aux droits et aux services des personnes à la rue, grâce – notamment – au renforcement des accueils de jour.



PROGRAMME

Maîtresse de cérémonie :

Émilie Arthapignet, comédienne et auteure.

OUVERTURE DE LA CÉRÉMONIE

par **Christophe Robert**, délégué général de la Fondation Abbé Pierre.

« L'urbanisme anti-SDF : la ville contre ses usagers »

par **Camille Gardesse**, sociologue et urbaniste, maîtresse de conférences à l'École d'Urbanisme de Paris.

« Le quotidien à l'épreuve des dispositifs anti-SDF »

par **Sandrine Ruch**, bénévole de la Fondation Abbé Pierre.

« Droits et libertés confisqués »

par **Marion Ogier**, avocate et représentante de la Ligue des Droits de l'Homme.

« Le mobilier anti-SDF : en pleurer ou en rire, telle est la question ? »

par **Christian Page**, auteur et ancien sans-abri.

LES PRIX DÉCERNÉS

SANG SCRUPULES

Le Prix du dispositif le plus décomplexé.

Décerné par **Edouard Montoute**, comédien.

L'IMPOSTEUR

Le Prix du dispositif le plus contradictoire.

Décerné par **Laurie Péret**, humoriste.

C'EST PAS MIEUX AILLEURS

Le Prix international.

Décerné par **Redouanne Harjane**, humoriste.

BOUGE DE LÀ

Le Prix de l'arrêté anti-précaires.

Décerné par **Guillaume Meurice**, humoriste.

NI VU NI CONNU

Le Prix du dispositif le plus fourbe.

Décerné par **Amelle Chahbi**, actrice et humoriste.

LE CLOU

Le Prix du public.

Décerné par **Blanche Gardin**, comédienne, humoriste et marraine de la Fondation.

Clôture de la cérémonie



MEMBRES DU JURY

Les nommés de chaque catégorie ont été choisis par un jury d'experts composé entre autres de chercheurs et d'acteurs du monde associatif.

David Charretton

membre des collectifs des Street reporters et de la Brigade du pain.

Noria Derdek

responsable des études juridiques de la Fondation Abbé Pierre.

Stéphane Duvivier

personne vivant dans la rue.

Camille Gardesse

sociologue et urbaniste, maîtresse de conférences à l'École d'Urbanisme de Paris.

Lou Jayne Hamida

membre du Conseil Régional des Personnes Accueillies.

Aleksandra Lukic

bénévole de La Cloche.

Yann Manzi

cofondateur d'Utopia 56.

Mathilde Noizet

directrice zone Nord pour La Cloche (Île-de-France & Hauts-de-France).

Lotfi Ouanezar

délégué général d'Emmaüs Solidarité.

Christian Page

auteur et ancien sans-abri.

Joffrey Paillard

docteur, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette.

Sandrine Ruch

bénévole à l'agence régionale Grand Est de la Fondation Abbé Pierre.

LA SÉLECTION DES PICS D'OR

SOUS EMBARGO JUSQU'AU LUNDI 18 NOVEMBRE À 21H30

CATÉGORIE

« SANG SCRUPULES »

LE PRIX DU DISPOSITIF LE PLUS DÉCOMPLEXÉ

Ce prix dénonce le mobilier urbain qui échappe à toute bienséance : il pique, il coupe, il est parfois tellement hostile qu'il en devient dangereux pour quiconque passe à proximité.

LAURÉAT



LES 24 LAMES DU MANS

place des Comtes du Maine, Le Mans

FORÊT NOIRE

86 avenue Jean Jaurès, Strasbourg



PIQUE-ASSIETTE

38 rue Bayard, Toulouse



SO PIC, SO CHIC

40 rue de Sévigné, Paris 3^e

LA SÉLECTION DES PICS D'OR

SOUS EMBARGO JUSQU'AU LUNDI 18 NOVEMBRE À 21H30

CATÉGORIE

« L'IMPOSTEUR »

LE PRIX DU DISPOSITIF LE PLUS CONTRADICTOIRE

Au pays des droits humains, le contraste est profond entre les principes et la réalité. Depuis la rue, la santé, l'hygiène, l'éducation, le logement, l'hospitalité, par exemple, s'affichent sur des façades repoussantes, voire menaçantes.

LAURÉAT

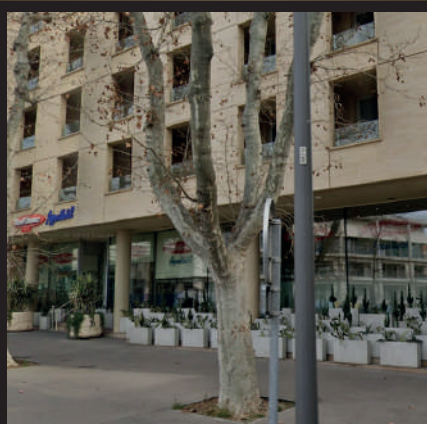


PIC ET PIC ET PAS DE PROGRAMME

6 allée Darius Milhaud, Paris 19^e

SALETAUX.COM

70 rue Maréchal Foch, Perpignan



DANS MON LIT, IL Y A DES CACTUS

10 boulevard Charles Nedelec, Marseille 1^{er}



PICOTHÉRAPIE

1 place Bernard Cadenat, Marseille 3^e

LA SÉLECTION DES PICS D'OR

SOUS EMBARGO JUSQU'AU LUNDI 18 NOVEMBRE À 21H30

CATÉGORIE « C'EST PAS MIEUX AILLEURS » LE PRIX INTERNATIONAL

Le phénomène n'est pas universel, de nombreuses villes, de nombreux quartiers restent accueillants. Mais l'hostilité à l'égard des personnes sans domicile n'est pas l'apanage de la France, bien au contraire. On retrouve les mêmes dispositifs, le même mobilier, à quelques variantes près, un peu partout à travers l'Europe et le monde. Et il gagne du terrain.

LAURÉAT



VAURIEN !
Vaud, Suisse

STARTING BLOC Bilbao, Espagne



BANC DE TOUCHE Liège, Belgique



RIVIÈRE DE DIAMANTS
Lisbonne, Portugal

LA SÉLECTION DES PICS D'OR

SOUS EMBARGO JUSQU'AU LUNDI 18 NOVEMBRE À 21H30

CATÉGORIE « BOUGE DE LÀ » LE PRIX DE L'ARRÊTÉ ANTI-PRÉCAIRES

Cachez ce pauvre que je ne saurais voir ! Ou comment les personnes sans domicile et celles qui mendient deviennent régulièrement persona non grata des centres-villes, de la proximité des commerces et des banques, durant des périodes plus ou moins longues, évacués de leurs installations de fortune, parfois sans crier gare, et leurs maigres biens confisqués. Tous et toutes expulsés de la rue, pour d'autres rues.

LAURÉAT

Slate MULHOUSE / ROCHFORT

«Zéro point de fixation»: la politique migratoire honteuse de la France vis-à-vis des exilés de Calais

Bernadette Stévenot - Écrite par G. de la Touche - 17 Mars 2022 à 17h42

Sur le côté face à l'Angleterre, les conditions de vie des migrants en attente de passage s'apparentent à celles de bêtes traquées.



DÉCALAIS VOUS
Calais

M

ARRÊTÉ N°2022/1357 PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA MENDICITE SUR LES SECTEURS A FORTÉ FREQUENTATION DE LA VILLE DE MULHOUSE

Le Maire de la Ville de Mulhouse

Vu le Code Pénal, notamment les articles 227-15, 312-12-1, R610-5, 6623-2 et 6623-3
Vu le Code de la sécurité intérieure, et notamment son article L-511-1;
Vu l'arrêté municipal n°2003-1133 du 08 décembre 2003,

Vu les courriers et pétitions reçus en mairie (riverains, commerçants, syndicats de copropriétaires...) et autres sollicitations d'habitants auprès des services de la Direction prévention et sécurité de la ville de Mulhouse faisant état d'un ensemble de troubles liés à la présence accrue de personnes se livrant à la mendicité, avec parfois la présence de randonnées, sur le secteur du centre-ville et des quartiers périphériques,

Considérant que des personnes gênées de manière prolongée et abusive à certaines intersections routières de la ville de Mulhouse circulant des flux importants de circulation sollicitant sous forme de quête d'argent et avec insistance les automobilistes qui sont à l'arrêt,

Considérant également que des personnes stationnant de manière prolongée et abusive au droit des entrées et sorties des parcs publics de stationnement pratiquant la sollicitation ou la quête d'argent insistant auprès des automobilistes et des piétons,

Considérant que ces comportements, outre qu'ils portent atteinte à la tranquillité publique, sont de nature à gêner un danger pour la circulation et la sécurité publique dès lors que l'installation qui est faite de la voie publique n'est pas conforme à sa destination,

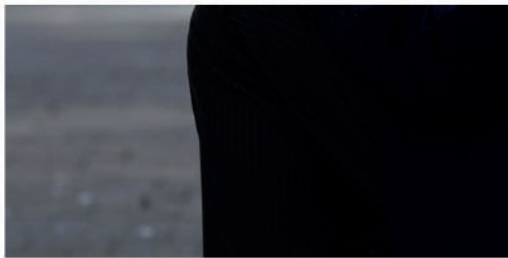
LOOSE À MULHOUSE
Mulhouse

ROCHEFORT DE CAFÉ
Rochefort

Rochefort : la Ville interdit pendant l'été de s'asseoir ou de s'allonger « de manière prolongée » sur les trottoirs

1 minute 1 sec

Accueil • Charente-Maritime • Rochefort



© La Tribune a permis d'accéder à la vidéo sous licence Creative Commons BY-NC-ND. Tous droits réservés. Rochefort de Café est une vidéo.

TRIBUNE

L'arrêté «anti-précaires» d'Angoulême nie le droit d'exister, par Jérôme Lèbre

Article réservé aux abonnés

Le tribunal administratif de Poitiers se prononcera le 7 août sur un arrêté municipal limitant «l'occupation abusive de l'espace public». Le philosophe s'indigne de ce texte qui vise des individus immobiles ou peu mobiles, et oublie au passage que les «marginaux» visés ne sont pas les seuls à s'arrêter.



ANGOUL'AIME PAS
Angoulême

LA SÉLECTION DES PICS D'OR

SOUS EMBARGO JUSQU'AU LUNDI 18 NOVEMBRE À 21H30

CATÉGORIE

« NI VU NI CONNU »

LE PRIX DU DISPOSITIF LE PLUS FOURBE

Un mobilier passif agressif, une hostilité discrète, habituelle, qui se fond dans le paysage, sans en avoir l'air, le moindre recoin est soigneusement rendu impraticable.

LAURÉAT



TRÔNE DE FER
Gare, Nangis

MAUVAISE PENTE

11 rue Hautefeuille, Paris 6^e



DERNIER DE CORDÉE
Place d'Islande, Strasbourg



SUR LE FIL DU RASOIR
19 avenue Colbert, Toulon

LA SÉLECTION DES PICS D'OR

SOUS EMBARGO JUSQU'AU LUNDI 18 NOVEMBRE À 21H30

CATÉGORIE

« LE CLOU »

LE PRIX DU PUBLIC

L'apogée de la cérémonie : toutes catégories confondues, le symbole d'une hostilité franche et grossière, aux yeux du public, cette fois.

LAURÉAT



POT-POURRI

78 rue de Marseille, Lyon



DROIT DANS LE MUR

154 boulevard de la Villette, Paris 19^e



LES FLEURS DU MAL

10 place Lafourcade, Toulouse



DENT DE SCIE

5 place Gilbert Gaillard, Clermont-Ferrand

Pour la première fois, le grand public rejoint les membres du jury
pour désigner le lauréat du prix « Le clou ».
Pour voter, rendez-vous sur : www.lespicsdor.fr/fr/vote

lespicsdor.fr

Délégation Générale

3, rue de Romainville
75019 Paris
Tél. : 01 55 56 37 00

Angèle Roblot

Chargée des relations médias
aroblot@fondation-abbe-pierre.fr
Tél. : 06 23 25 93 79

Raphaëlle Graffion

Assistante des relations médias
media@fondation-abbe-pierre.fr

fondation-abbe-pierre.fr